

Annexe 1

Circulaire n°2022 - 031 du 17/03/2022

Titre : Mouvement intra-académique ATSS – Calendrier 2022

Rappel concernant les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF : les agents souhaitant changer d'académie devaient obligatoirement se préinscrire sur AMIA du 06 janvier au 03 février 2022

Dates	Opérations
Du mercredi 23 mars au vendredi 08 avril 2022 inclus	Ouverture du serveur AMIA : <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des postes vacants - Saisie des vœux de mutation
Du vendredi 08 avril au mardi 12 avril 2022 inclus	Edition de la confirmation de demande de mutation par l'agent
Jusqu'au mardi 19 avril 2022 (délai de rigueur) <u>En l'absence de transmission, la demande sera automatiquement annulée.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de la confirmation de demande de mutation accompagnée des pièces justificatives sous couvert du supérieur hiérarchique par l'agent • Envoi du dossier de mobilité au titre du handicap (annexe 5) par l'agent au service médical du rectorat dont il dépend.
Vendredi 13 mai 2022	Affichage et publication sur AMIA des avis portés sur les demandes de mutation
Jusqu'au vendredi 13 mai 2022	Entretiens avec les structures pour les postes profilés (PPr)
Mercredi 18 mai 2022	Date limite de remontée des classements PPr par les structures
Mercredi 25 mai 2022	Affichage des caractéristiques retenues pour les demandes de mutation sur des postes non profilés
Du mercredi 25 mai au mercredi 1er juin 2022	Demandes écrites de corrections des agents par mail
Jusqu'au mercredi 1 ^{er} juin 2022	Examen des demandes de corrections par l'administration et information de la suite réservée auprès des demandeurs
Mardi 07 juin 2022	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les AAE
Lundi 20 juin 2022	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les SAENES, ADJAENES, INFENES, ASSAE, TEC RF affectés dans le second degré et ATRF